

« Droits d’auteur, évolution et nouvelles possibilités »

par Gérard Ganvert et Yoann Spicher

dates sur demande – 6 stagiaires minimum

2 journées de 6 heures – pause repas 1h

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS : 01 45 65 02 22

PUBLIC	Tout public dont professeurs et animateurs-techniciens dans le domaine musical. Aucun prérequis.
OBJECTIF GÉNÉRAL	Prendre connaissance de, comprendre et savoir appliquer a) la législation sur les droits d’auteurs et les droits voisins du droit d’auteur, et b) les solutions pratiques légales de reproduction des œuvres. Prendre conscience de l’émergence de nouveaux concepts et de nouveaux mouvements, de nouveaux outils.
CONTENU	<p>Première journée :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Origines et émergence de la propriété intellectuelle et du droit d’auteur. ➤ Droit d’auteur. ➤ Droits voisins du droit d’auteur. ➤ Œuvre protégée. ➤ Code de la propriété intellectuelle. ➤ La gestion collective des droits ➤ Les sociétés de perception et de répartition des droits. ➤ La reproduction des œuvres. <p>Deuxième journée :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Innovations juridiques de la diffusion et de la réutilisation des œuvres culturelles. ➤ Copyleft, licences ouvertes ou libres (Creative Commons France, Art libre,...) ➤ Les ressources en ligne de téléchargements légaux, libres et gratuits. ➤ Le domaine public. ➤ L’émergence de nouveaux mouvements issus de la culture « libre » : « Makers », « Open Hardware, » « Hacker Space » « Crowdsourcing » « Fablab »
MÉTHODES PÉDAGOGIQUES	Pédagogie de contenu affirmative-interrogative : exposé avec discussion. Présentation des ressources en ligne. Discussion de cas concrets amenés par les participants.
ÉVALUATION	Elle s’effectue en contrôle continu dans l’échange.
NB DE PARTICIPANTS	12 participants maximum
DURÉE	2 jours soit 12 h
LES FORMATEURS	<p>Gérard GANVERT - Musicien, musicologue (docteur en histoire de la musique et musicologie [1984] et habilité à diriger des recherches [2003]), essayiste (L’Enseignement de la musique en France, Situation-Problèmes-Réflexion, L’Harmattan, 1999). Ancien professeur associé à l’Université de Paris-Sorbonne (Paris IV) et à l’Université de Versailles-Saint-Quentin [1997-2017]. A été Inspecteur assermenté et conseiller pour l’enseignement musical auprès de la SEAM/Société des Éditeurs et Auteurs de Musique], et demeure formateur auprès du CNFPT/Centre national de la fonction publique territoriale pour FOREMI/Formation des enseignants de musique instrumentale, ainsi qu’auprès de l’AIMP Pôle-Formation/Académie Inter Musicale de Paris et de l’ANSEP2A/Association nationale des structures d’enseignement et pratiques artistiques associatives [depuis 2007]. A également été professeur de conservatoire à la Ville de Paris [de 1976 à 2017].</p> <p>Yoann SPICHER - chercheur et formateur, Yoann enseigne actuellement à l’Université d’Orsay. Il s’intéresse principalement aux actions publiques et associatives. Son expérience professionnelle et militante, notamment au sein de La Quadrature du Net, l’a amené à approfondir de nombreux domaines des enjeux numériques contemporains – notamment liés à la surveillance, à la liberté d’expression ou au partage en ligne – et lui permet aujourd’hui d’y porter un regard critique.</p>
DATES	Opérationnel sous 6 mois et selon l’agenda des formateurs
LIEU	à PARIS
TARIF	Coût pédagogique stagiaire : 600€ TTC